



ENJEUX, DÉBATS ET PERSPECTIVES : 50 ANS DE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Caen, 18-20 octobre 2017

En octobre 1967, après une longue bataille pour arracher l'inscription à l'université des sciences de l'éducation, les universités de Bordeaux, de Caen et de Paris sont les 3 premières à être autorisées à proposer une maîtrise de sciences de l'éducation (une licence à 2 certificats, une maîtrise à 2 certificats).

50 ans plus tard, ce colloque que le **Centre Interdisciplinaire de Recherche Normand en Education et Formation (CIRNEF)** et l'**AECSE** organisent les **18-20 octobre 2017 à Caen** sera l'occasion à la fois d'apprécier le chemin parcouru, d'examiner la situation contemporaine et de regarder vers le futur.

Lorsque Jean Château (Bordeaux), Maurice Debesse (Paris) et Gaston Mialaret (Caen) obtiennent la création de la maîtrise en sciences de l'éducation, la question du rapport aux autres disciplines - la philosophie et la psychologie surtout- est centrale. Chaque décennie passée depuis cette création, sur le plan épistémologique, la question de la disciplinarisation s'est posée : une discipline ou non ? en processus inachevé de constitution disciplinaire (N. Mosconi/ H. Peyronie, 2002) ? une discipline-carrefour (B. Charlot, 1995) ? une discipline à l'interface (M. Develay, 2002) ?...

Après cette création, la question des débouchés professionnels se pose immédiatement (G. Mialaret, 2000). Pour certains, ces diplômes devraient donner accès à des concours (de l'Éducation nationale par exemple) ou être reconnus pour l'exercice de certains métiers (animateurs socioculturels...). D'entrée de jeu, le rapport avec le monde scolaire, et surtout la formation des enseignants a constitué un nœud gordien, un point de tensions.

Comment l'offre des formations en sciences de l'éducation a-t-elle évolué ? Quels rapports entretiennent les sciences de l'éducation avec les champs de pratiques professionnelles (éducation, formation, travail social, soins...) (Charlot, 1995, Barbier, 2001), auxquelles elles sont indissociablement adossées ?

Alors que l'histoire de la discipline a été jalonnée dès ses commencements par la préoccupation d'identifier ses objets, ses laboratoires, ses revues, ses thèses..., le colloque sera l'occasion de faire le point à la fois sur l'évolution et sur la situation contemporaine.

Quels sont les objets, thématiques, cadres, méthodologies de recherche ? Quelle évolution observe-t-on ? Cela pourra être appréhendé par exemple au travers de l'examen des laboratoires, des thèses soutenues, des colloques, congrès, thèmes des chercheur-e-s, des publications (revues, monographies...)...

Le colloque sera l'occasion de réfléchir au rôle des sciences de l'éducation dans l'espace public, dans les médias.

De même pourra être abordée la question des relations des chercheur-e-s à leurs commanditaires publics et privés.

Pour examiner la situation contemporaine, les évolutions et les lignes de perspectives, l'examen de la morphologie du corps des chercheur-e-s (enseignants-chercheurs, chercheur-e-s, doctorant-e-s) sera aussi une piste qui sera proposée.

Le rôle des associations pourra aussi également être abordé ainsi que le développement des dimensions internationales de la discipline.

Enfin, à quel futur se prépare notre discipline ? A quels enjeux sociaux, politiques et scientifiques doit-elle faire face ? Ces questionnements et les réponses possibles pourront être précisés dans les contributions.

Outre ces axes de questionnements, pour lesquels des symposia ou des communications libres peuvent être proposés, nous invitons à soumettre des propositions en lien avec les thématiques des 4 tables-rondes programmées pendant le Colloque.

Thème 1 : Théorie/pratique

L'articulation entre théorie/pratique a toujours été un questionnement développé en sciences de l'éducation. Les conceptions des filières de formation, les pratiques pédagogiques, tout autant que le champ des recherches sur l'éducation et la formation ont été traversés par des positions différentes sur cette articulation. Cette perspective renvoie à la fois à des enjeux sociaux et à des enjeux scientifiques liés au développement de notre discipline. L'opposition traditionnelle théorie/ pratique en termes d'apprentissage, de savoirs, de modes pédagogiques se trouve souvent discutée par les chercheur(es) en Sciences de l'Education. Aussi aujourd'hui les liens tissés entre différentes formes de recherche et le développement de pratiques professionnelles réflexives incitent notre communauté à penser et re(penser) cette dichotomie théorie/ pratique dans des cadres paradigmatiques renouvelés. Les propositions de communications pourront explorer ces différentes pistes heuristiques.

Thème 2 : Mixité, inégalités et émancipations

Si la question des inégalités sociales est centrale dans les premiers travaux de sociologie de l'éducation, celle des inégalités et de la mixité, dans le sens sexué, a émergé très tardivement en sciences de l'éducation. Ces travaux ont interrogé l'évidence du lien entre mixité et égalité. En effet, si la mixité scolaire, dans le sens d'un égal accès des filles et des garçons à tous les savoirs, à tous les lieux de savoir, marque un pas vers l'égalité, l'institutionnalisation et la généralisation progressive de la mixité n'ont pas empêché les inégalités de se produire et reproduire (Mosconi, 1989). Pour autant, qu'on se demande si *Les hirondelles de la mixité font le printemps de l'égalité*, pour reprendre M. Ferrand (1995), doit-il nous faire renoncer à cet idéal, en mettant par exemple en avant qu'elle nuirait aux garçons (Fize, 2003) ?

La réflexion sur la mixité se situe au croisement de la sociologie, de l'histoire mais aussi de la philosophie et des sciences politiques. En effet, c'est la question des enjeux et des finalités qui est posée : si la mixité ne fait pas la démocratie (Baudoux & Zaidman, 1992), elle constitue un projet utopique de société (Marry, 2004), ce qui nous renvoie à l'enjeu d'émancipation.

Aujourd'hui, non seulement la question du devenir d'enfants migrants ou descendants de migrants (Felouzis, 2016 ; Brinbaum et al., 2016), celle des discriminations (re)produites par l'institution scolaire elle-même (Dhume et al., 2011) ont pu être posées dans les recherches en éducation, mais encore une nouvelle grille de lecture émerge, la visée étant d'interroger la complexité des processus à l'œuvre, l'imbrication de rapports sociaux, de rapports de domination qui traversent et travaillent les histoires des sujets, les espaces d'éducation et de

formation, les pratiques, les curricula... Outre les dimensions épistémologiques et méthodologiques en jeu, on peut se demander dans quelle mesure l'introduction d'une approche intersectionnelle renouvelle la pensée sur l'égalité, sur l'émancipation, mais aussi sur les pratiques pédagogiques.

Sont attendues des propositions de communication qui explorent ces pistes, y compris d'un point de vue critique, et selon des angles pluriels (sociologiques, historiques, pédagogiques, philosophiques...).

Thème 3 : Formation des enseignants, formation des adultes

Dès leur création en 1967, la formation des enseignants est apparue comme un enjeu fort des sciences de l'éducation. La création des IUFM à la suite du rapport Bancel (1992), puis le passage aux actuelles ESPE, constitueraient, eu égard au nombre d'enseignants-chercheurs de la section 70 du CNU qui y sont en poste, un indicateur pertinent de la place importante des sciences de l'éducation dans la formation des enseignants et son évolution depuis 50 ans. Mais la réalité est certainement plus complexe.

La formation des adultes constitue un autre champ où les sciences de l'éducation ont pu trouver un espace pour se développer, affirmer aussi leur identité en dehors du champ scolaire où on les enferme trop souvent, en tension aussi parfois avec la formation des enseignants. Avec la demande de formation accrue dans un monde social et un monde du travail en fortes mutations (et notamment la Formation Tout au Long de la Vie), la formation des adultes apparaît comme un enjeu de premier plan où les sciences de l'éducation – que certains aimeraient appeler « les sciences de l'éducation et la formation » - ont à faire entendre leur voix à travers des recherches où leur capacité à conjuguer les cadres d'analyse les rend finalement particulièrement pertinentes.

Thème 4 : Pédagogie(s)-Didactique(s)

Les sciences de l'éducation ont la particularité de réunir plusieurs disciplines autour d'un même objet, l'éducation. En 2001, l'association des chercheurs en sciences de l'éducation publiant un nouveau livret sur les enjeux, les finalités et les défis de la discipline soulignait la croissance des travaux de didactique et de pédagogie, qu'en est-il aujourd'hui ? Yveline Fumat (2009) précise que l'intégration des didactiques aux sciences de l'éducation pose les problèmes fondamentaux des liens de la pédagogie avec les différentes didactiques et entre les sciences de l'éducation et la pédagogie. Comment définir aujourd'hui ces termes et ce qui les relie ? Ce sont ces questions qui pourront être abordées dans les propositions de communications en référence à l'histoire et à l'actualité des sciences de l'éducation en France et à l'étranger.

Les communications attendues s'inscriront clairement dans le cadre des questionnements posés dans l'argumentaire, ou dans l'une des 4 thématiques définies ci-dessus, ou encore dans toute thématique émergente dans le champ des sciences de l'éducation.

Deux modalités de contribution sont proposées :

- **Communication orale** : une communication est présentée par un-e ou plusieurs auteur-e-s. Les communications orales seront regroupées dans des ateliers thématiques.

- **Symposium** : un symposium regroupe **au plus 6** contributions orales autour d'une problématique spécifique. Il doit regrouper **au moins 3** équipes de recherche différentes.

Communication :

Chaque présentation (3000 signes maximum, espaces compris) comprendra :

- un titre,
- une présentation de la problématique, l'explicitation du cadre théorique,
- selon le type de recherche (empirique, historique, philosophique...), la présentation de la méthodologie, du corpus (issu d'une étude de terrain, un travail documentaire ou archivistique), ou les éléments de la discussion philosophique ou théorique,
- des résultats en termes d'enjeux, débats et perspectives. Une perspective internationale est aussi particulièrement attendue,
- des mots-clés
- des références bibliographiques.

Symposium :

Chaque proposition (autour de 10 000 signes, espace compris) comprendra :

- des informations concernant : la personne coordinatrice, les personnes contributrices (nom, institution)
- un titre,
- une présentation de la problématique générale du symposium, des résumés (une quinzaine de lignes par résumé) de chaque contribution,
- des références bibliographiques,
- des mots-clés,
- la présentation de chaque contribution comportant :
 - le titre,
 - la présentation de la problématique, l'explicitation du cadre théorique,
 - selon le type de recherche (empirique, historique, philosophique...), la présentation de la méthodologie, du corpus réalisé ou envisagé (issu d'une étude de terrain, un travail documentaire ou archivistique), ou les éléments de la discussion philosophique ou théorique,
 - des résultats en termes d'enjeux, débats et perspectives. Une perspective internationale est aussi particulièrement attendue,
 - des références bibliographiques.

La soumission se fera en ligne.

Calendrier

21 avril 2017 : date-limite de soumission

23 juin 2017 : limite de retour des expertises

Mai 2017 : ouverture des inscriptions

Attention : le tarif d'inscription sera majoré après le 15 septembre 2017.

Dates du Colloque : du 18 octobre 2017, 12h30 (accueil des participant-e-s) au vendredi 20 octobre 2017, 12h.

Lieu : Caen